

COMMUNE DE MITTLACH

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MITTLACH
DE LA SÉANCE NON PUBLIQUE
DU JEUDI 19 MARS 2015**

Sous la présidence de Monsieur ZINGLÉ Bernard, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Présents : M. ZINGLÉ Bernard, Maire, M. DORDAIN Patrick 1^{er} Adjoint, Mme BRUNN Michelle, 2^{ème} Adjointe, M. NEFF Dominique, 3^{ème} Adjoint, Mme SPENLÉ Marie-Agnès, M. JAEGLÉ Michaël, M. JAEGLÉ Olivier, Mme OBERLIN Christelle, M. HEILMANN Robert, M. DEYBACH Yves, Conseillers Municipaux.

Absente excusée et non représentée : Mme JEANMAIRE Claudine, Conseillère Municipale

Absents non excusés: Néant

Ont donné procuration : Néant

Secrétaire de séance : Valérie JAEGLÉ, Secrétaire de Mairie

Ordre du jour :

- 1) CHASSE : Agrément des candidats à l'adjudication du lot de chasse intercommunal Metzeral-Mittlach du 21 mars 2015

POINT 1 – CHASSE : Agrément des candidats à l'adjudication du lot de chasse intercommunal Metzeral –Mittlach du 21 mars 2015

Suite à l'appel d'offres infructueux du 8 janvier dernier pour le lot de chasse intercommunal Metzeral-Mittlach, le Conseil Municipal, par délibération n° 7 du 20 janvier 2015, avait décidé de mettre en location le lot de chasse intercommunal par voie d'adjudication.

La date d'adjudication avait été fixée au 21 mars 2015, à 10h00, à la mairie de Metzeral.

Les personnes physiques et morales intéressées devaient faire parvenir leur candidature pour le vendredi 20 février 2015 à 12h00.

A l'issue de ce délai, un seul candidat s'est manifesté et a fourni les documents nécessaires pour participer à l'adjudication.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- Vu l'avis de la Commission Communale Consultative de la Chasse qui s'est réunie le 11 mars 2015,
- **Prend acte** de la candidature de M. LOIGET Patrick, domicilié 5, rue de la Grande Fin à 25210 LES FONTENELLES, et **lui donne l'agrément** pour participer à l'adjudication du lot de chasse intercommunal Metzeral-Mittlach, le 21 mars 2015, en mairie de Metzeral.

La séance est levée à 19h45.